

Image not found or type unknown



Conflits entre notaire et banquier

Par **pascale**, le **11/09/2009** à **21:04**

Bonjour,rnj'ai vendu mon habitation principale, et acheter 1 nouvelle maison pour changement de département par le biais d'un pret relais d'1 an echu le 10/06/2009 la vente a été effectuée et signée chez le notaire de l'acquéreur le 11/06/2009. le chèque de vente a été envoyé au notaire du vendeur ,soit disant par courrier ,lui meme ,l'a envoyé par chèque a ma banque au lieu du siège bancaire . Ceux -ci m'a occasionné des frais de 3 % par jour pendant 1 semaine la banque n'ayant rien voulu bloquer avant d'avoir reçu le chèque. Les 2 notaires successifs ne se sont pas servis du virement pour accélérer la démarche alors qu'ils ont l'appareil pour effectuer ces versements pour ne pas penaliser les gens .Cette petite hypocrésie m'a couter la "bagatelle"de 1000 euros contre lequel des 3 dois -je me retourner pour obtenir la restitution totale ou partielle de cet abus.rn cordialement LORE